



Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Traducteur adjoint (de langue française), P-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 23 septembre 2016

DATE DE PUBLICATION : 25 août 2016

UNITÉ ADMINISTRATIVE : Greffe, Section des services linguistiques et de conférence

RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 16-LAN-ICTY-65921-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

PLACE DANS L'ORGANIGRAMME ET RAPPORTS HIÉRARCHIQUES

Le poste est à pourvoir au sein de la Section des services linguistiques et de conférence du Greffe.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du Chef de service, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- Il traduit de l'anglais vers le français divers types de documents, principalement juridiques, puis soumet son travail à la révision en respectant les délais impartis et en employant la terminologie consacrée.
- Il s'efforce de présenter un travail de grande qualité par sa rigueur, sa cohérence et sa fidélité à l'esprit, au style et aux nuances de l'original ; il respecte la terminologie et l'usage établis et, dans la mesure du possible, veille à la cohérence des travaux qu'il réalise en collaboration avec d'autres traducteurs.
- L'expérience aidant, il sera à même de produire des traductions qui auront de moins en moins besoin d'être révisées.
- Il fait appel à toutes les sources de référence, d'information et de consultation utiles à son travail et effectue toutes les recherches nécessaires.
- Il maintient une certaine cadence de travail et un certain volume de production, selon la difficulté des textes et compte tenu des délais impartis.
- Il relève tout élément terminologique nouveau et le porte à l'attention des réviseurs.

COMPÉTENCES

- Professionalisme — Le titulaire est soucieux de faire respecter le principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail. Solides aptitudes à la rédaction ; grande rigueur, cohérence et fidélité à l'esprit, au style et aux nuances de l'original ; bonne compréhension du sujet ; capacité d'utiliser toutes les sources de référence, de consultation et d'information se rapportant au texte à traduire ; capacité de maintenir une certaine cadence de travail et un certain volume de production selon la difficulté des textes et compte tenu des délais impartis. Aptitude à traduire rapidement et efficacement sous pression. Spécialisation dans un domaine de compétence correspondant aux activités du Tribunal, notamment en droit. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
- Communication — Le titulaire s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral et à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il pose les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public cible ; il partage l'information et tient les intéressés au courant.
- Esprit d'équipe — Le titulaire collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.

QUALIFICATIONS

Formation :

Diplôme du niveau du master délivré par une université ou un établissement équivalent. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à une expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu d'un diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle :



Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Au moins deux (2) années d'expérience de la traduction vers le français, assortie d'une progression des responsabilités professionnelles, de préférence au sein de l'ONU ou dans une organisation internationale.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Tribunal. Pour le poste annoncé, la maîtrise de ces deux langues est nécessaire, ce que devront confirmer les résultats de l'épreuve de traduction organisée par le TPIY. La connaissance du bosniaque/croate/serbe est un atout.

Méthode d'évaluation :

Les candidats présélectionnés seront invités à passer une épreuve technique et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au TPIY. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées à l'article 101, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies et aux critères requis pour occuper le poste. L'ONU est résolue à appliquer les critères les plus stricts en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité pour l'ensemble de ses personnels notamment, mais sans s'y limiter, le respect du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire. Un contrôle pourra être effectué sur la base de ces critères notamment, mais pas exclusivement, pour vérifier si les candidats ont commis, ou sont présumés avoir commis des infractions pénales et/ou des violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicants*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies dans la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leurs qualifications, notamment au sujet de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances linguistiques. Les candidats doivent garder à l'esprit que toute candidature incomplète ou inexacte est susceptible d'être rejetée. La présélection et l'examen des candidatures seront réalisés sur la base des informations fournies par le candidat. Les candidatures ne pourront pas être modifiées après leur envoi. Les références communiquées par les candidats dont la sélection est envisagée feront l'objet de vérification.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à minuit (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le TPIY ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <http://careers.un.org>